

# MAIRIE de BARD

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

*Séance ordinaire du mardi 30 avril 2024*

Président de la séance : Quentin PÂQUET

Secrétaire de la séance : Emilie GASCARD

Présents : Quentin PÂQUET , Michelle PRESLES , Isabelle HUC , Richard MAZET , Thibaut ROCHE , Mathilde LANGUE , Léa ROIRON , Marc MEUNIER , Sandra GOUBIERE , Emilie GASCARD , Michel RICCOBENE , Patricia CHAUVE , Pascal GEORGES

### APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 26 MARS 2024

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

### PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE LOIRE FOREZ AGGLOMERATION 2023

Les remarques suivantes sont faites :

- page 4 : erreur sur les secteurs sur la carte
- page 14 : quels travaux sont prévus sur le Cotayet et le Bouchat ?
- page 33 : quelles aires de covoiturage sont identifiées sur la commune => 6 « petites aires » ont été proposées pour mailler la commune en direction de Montbrison.

Il est rappelé que le rapport est consultable en ligne ou en mairie.

*Le conseil prend acte de ce rapport*

### ADHESION A LA CENTRALE D'ACHAT REGION AUVERGNE RHONE-ALPES

La Région Auvergne-Rhône-Alpes propose une centrale d'achat régionale qui permettra la facilitation de l'acte d'achat auprès de fournisseurs locaux. Il est proposé d'adhérer à cette centrale d'achat.

*Proposition adoptée à l'unanimité (12)*

### REVISION DES TARIFS COMMUNAUX

Il est proposé de reconduire les tarifs communaux à l'identique.

Une réflexion sera menée pour intégrer le coût de l'énergie et des ordures ménagères à la location de la salle polyvalente.

*Proposition adoptée à l'unanimité (12)*

### SUBVENTIONS 2024 AUX ASSOCIATIONS

Il est proposé d'attribuer une subvention de 1 000 € à la Coopérative scolaire.

*Proposition approuvée à l'unanimité (12)*

Arrivée de Patricia CHAUVE

## **LOGEMENT COMMUNAL : DESAFFECTATION DU DOMAINE PUBLIC**

Afin de pouvoir louer le logement communal à de nouveaux habitants, et dans la mesure où il était réservé aux instituteurs de l'école communal, il est proposé d'acter sa désaffectation du domaine public.

*Proposition adoptée à l'unanimité (13)*

## **REGULARISATION DE VOIRIE : CHEMIN DE PRASSOUROUX**

Afin de pouvoir régulariser l'emprise foncière nécessaire à l'élargissement du chemin de Prassouroux, il est proposé d'autoriser Michelle PRESLES à signer l'acte administratif avec M.PERAT.

*Proposition adoptée à l'unanimité (13)*

## **TRANSFERT DE PARCELLES COMMUNALES AU DOMAINE PUBLIC**

Suite à des régularisations foncières ces dernières années (à Vinols, Malleval, Montchovet et La Molle), il est demandé de transférer 10 parcelles communales dans le domaine public routier.

*Proposition adoptée à l'unanimité (13)*

## **DEBAT DES ORIENTATIONS DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES**

Le conseil municipal prend acte des chiffres concernant le vieillissement de la population du territoire, et partage les enjeux qui en découlent : mobilités, services et habitat à adapter pour s'y préparer.

Certains soulignent que les 4 axes sont pertinents, et qu'il ne faut pas créer de priorisation entre eux mais bien les mettre au même degré d'importance.

Il est précisé qu'il convient d'être particulièrement vigilant sur le taux de vacance et de résidence secondaire sur le territoire de Loire forez, même si Bard semble pour le moment peu concerné par ces problématiques.

Il est également mis en avant qu'il est important que les communes gardent la main sur les logements, afin de pouvoir proposer des logements à loyer modéré, permettant une mixité de la population et aux jeunes de la commune qui le souhaitent de pouvoir se loger sur celle-ci, ce qui correspond bien aux enjeux qui apparaissent dans le PADD.

Certains élus soulignent un gros manque d'ambition concernant les mobilités. Le constat du PADD est partagé, mais les moyens mis en face ne semblent pas à la hauteur du sujet. A titre d'exemple, il est dommage que le schéma directeur cyclable ne soit pas plus mis en avant, et que celui-ci concerne seulement la partie « plaine » du territoire. Des voies entre Boën et Noirétable sembleraient pertinentes, et un maillage des Monts du Forez également.

Toujours sur les mobilités, il convient aussi de mieux mailler le territoire de transport en commun, notamment en direction de Feurs.

Enfin, concernant les enjeux environnementaux, certains pensent que ceux-ci sont trop modérés, et donc pas à la hauteur du défi de transition qui nous attend.

Il est souligné la difficulté de concilier les objectifs de la ZAN tout en se laissant la possibilité de mettre en œuvre les politiques publiques nécessaires aux enjeux de service, d'habitat, de mobilité et d'emploi.

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Demande de subvention des porteuses de projet de la micro-crèche des Plantées : à ce stade, le conseil municipal ne souhaite pas apporter d'aide financière à ce projet.
- Lecture du courrier de Mme PALLAY, infirmière libérale à Montbrison, qui alerte sur les effets négatifs de l'ouverture d'un cabinet infirmier à Bard. Le conseil ne souhaite pas remettre en cause son projet pour autant. Une réponse lui sera faite.
- Avancée du projet « La Ferme » : les travaux de démolition sont en cours, les différentes autorisations sur l'ouverture d'ERP sont en cours et des porteuses de projets pour la MAM seront rencontrées début mai.
- Travaux cantine et logement : les travaux de la cantine sont terminés, ceux du logement devraient se finir fin mai.
- Permanences pour la tenue des bureaux de vote aux élections européennes du 9 juin 2024
- Commémoration le mercredi 8 mai à 11h au monument aux morts
- Echanges sur le déroulement de l'apéro offert par la municipalité pour la fête patronale
- Prochain conseil : lundi 3 juin à 20h au Perron.

*Fait à BARD, le 3 mai 2024*

La secrétaire de séance  
Emilie GASCARD



Le Maire  
Quentin PAQUET

